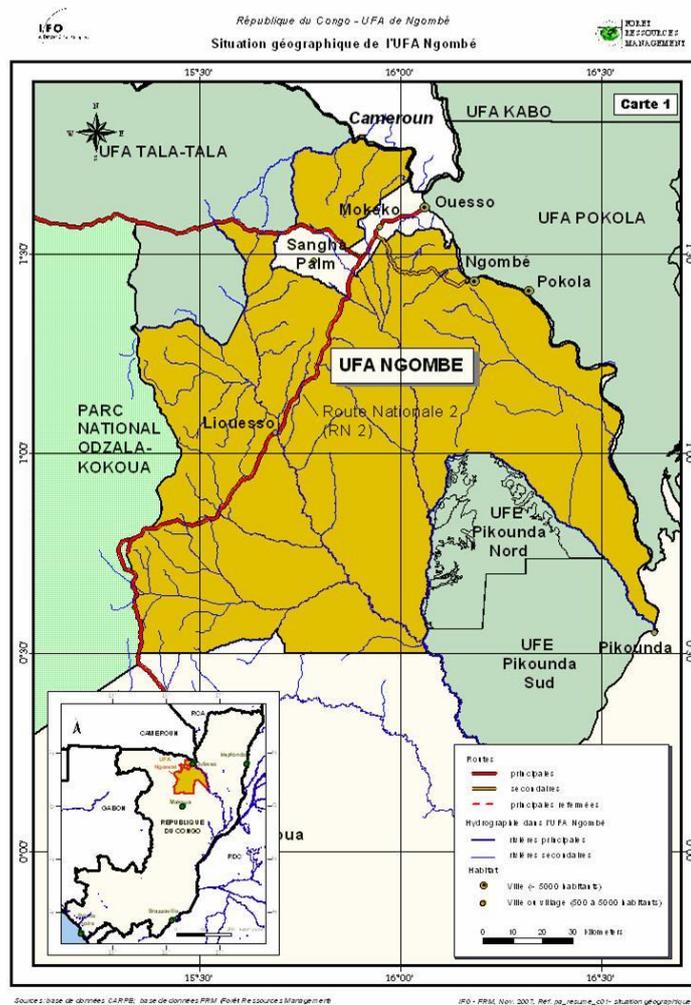


## MONITORING DE LA GESTION FORESTIÈRE DE L'UFA NGOMBÉ

ANNÉE 2017



Avril 2018

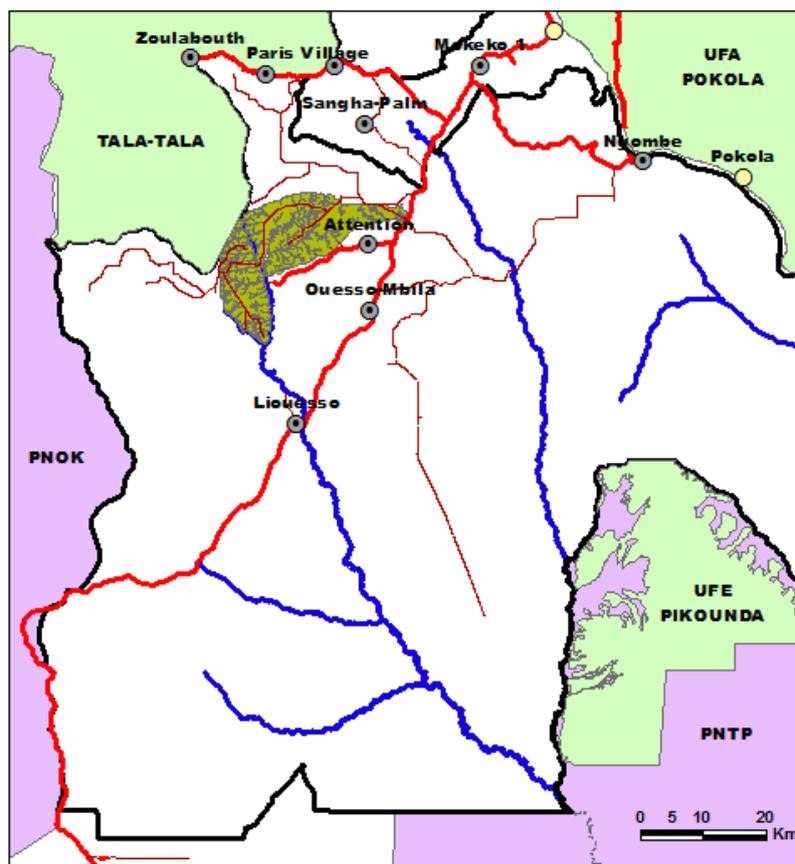
## 1 INTRODUCTION

Ce rapport a pour objectif de fournir un résumé annuel des résultats du monitoring de la gestion forestière de l'UFA Ngombé. Conformément à la norme FSC<sup>TM</sup>, IFO effectue un suivi-évaluation régulier des activités en forêt pour mesurer :

- l'état de la forêt, les opérations de gestion et les impacts environnementaux ;
- le rendement des produits forestiers, la gestion durable de la forêt (FSC, FLV) et la chaîne de contrôle du bois (CoC) ;
- les impacts sociaux et économiques.

## 2 L'ÉTAT DE LA FORÊT, LES OPÉRATIONS DE GESTION ET LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Une surface de 26 884 ha a été exploitée dans l'AAC 2017 (AAC, Assiette Annuelle de Coupe) dans la 3<sup>ème</sup> UFP (Unité Forestière de Production) qui couvre 6 ans (2016-2021), conformément à la planification du Plan d'Aménagement. Cette surface correspond à 3,4% de la surface de production totale de l'UFA (voir la carte ci-dessous).



Le tableau ci-dessous montre les indicateurs environnementaux de 2014 à 2017.

**Tableau 1 : Indicateurs environnementaux de la gestion forestière et de la transformation industrielle.**

Indicateurs environnementaux	2014	2015	2016	2017	Unité	Δ 16-17
<b>Forêt</b>						
<b>Assiette annuelle de coupe (AAC) exploitée – surface totale</b>	27'496	20'146	27'511	26 884	ha	-2%
<b>% de la surface totale de l'UFA (1,159 millions d'ha)</b>	2,4%	1,7%	2,4%	2,3%		
<b>Taux de la surface affectée</b> par l'exploitation (routes, parcs, carrières, pistes de débardage, châblis d'abattage)						
en % de la surface totale de l'UFA	0.16%	0.14%	0.22%	0.16%		-26%
en % de l'Assiette annuelle de coupe	6.7%	8.3%	9.2%	7.02%		-24%
<b>Nombre moyen d'arbres abattus</b> par ha par AAC	0.60	0.84	0.92	0.66	nb./ha	-26%
<b>Volume net roulé</b> par ha	6.9	10.7	9.1	7,2	m <sup>3</sup> /ha	-21%
<b>Pourcentage de parcelles &gt; 2</b> arbres exploitables / ha (AAC)	3%	1%	0%	0%	-	
<b>Largeur moyenne</b> - des routes principales	23,8	26,4	27,5	26.8	m	-3%
- des routes secondaires	21,5	22,2	21,8	20.8	m	-5%
<b>Longueur</b> - des routes principales (AAC)	37	19	67	69	km	
- des routes secondaires (AAC)	152	109	169	146	km	
<b>Abattage:</b> note moyenne de qualité	89	85	86	88	%	+2%
<b>Faune</b> (cf. P8c2_Progepp_Programme de suivi FAUNE)						
Nb. d'eco-gardes	15	30	30	30	Pers.	-
Nb. de personnes total PROGEPP (projet faune)	30	55	51	51	Pers.	-7%
Nb. de formations faune, droits de l'homme	0	5	1	1		
Nb. de saisies/infractions & nb. de camps de braconnage détruits	148 6	141 54	181 72	154 ????	nb. nb.	-15% ???
Nb. d'infractions relatives à la faune par les employés de IFO	0	2	0	0	nb.	-
Nb. de réunions de sensibilisation PROGEPP / WCS (*)	142	74	144		nb.	~%
<b>Environnement</b>						
Volume d'hydrocarbures pour production de bois en forêt	6,7	6,3	7,5	8,8	litres/ m <sup>3</sup>	+16%
Volume d'hydrocarbures pour production de bois en débités	59	59	56	66	litres/ m <sup>3</sup>	+18%
Volume d'hydrocarbures total par m <sup>3</sup> de débités	83	84	84	97	litres/ m <sup>3</sup>	+16%
Volume de biocides utilisé ( )	-	3'240	1'220	1'430	Litres	+17%

(\*) Projet de Gestion des Ecosystèmes Périphériques au Parc Nat. Odzala-Kokoua / Wildlife Conservation Society.

### Maintien du couvert forestier

Le nombre d'arbres abattus était en moyenne de 0,66 arbres par ha sur l'AAC 2017. Afin de minimiser la surface affectée par les trouées d'abattage et par le débardage, IFO exploite, dans chaque parcelle, au maximum 2,5 tiges par ha ou 45 m<sup>3</sup> par ha (en volume fût). Dans l'AAC 2017, 1 parcelle de 50 ha a une densité supérieure à 2 arbres/ha (soit 0% des parcelles) : les arbres de cette parcelle ont été abattus pour construire une digue.

La surface exploitée de l'Assiette annuelle de coupe (AAC) 2017 était 26'884 ha, soit 2,3% de la surface total de l'UFA. Dans l'AAC, 7% de la zone exploitée est affectée par l'exploitation, pour un effectif exploité de 0,66 arbres/ha. Ceci correspond avec seulement 0.16% de la surface totale de l'UFA affectée par l'exploitation en 2016. Le chiffre de 7% est inférieur à la prévision de dégâts utilisée dans le plan d'aménagement (7% pour une densité d'arbres exploitables en moyenne de 0,55 tiges/ha, correspondant à une prévision de 8.4% pour une densité de 0,66 tiges/ha). Ceci illustre l'efficacité de l'EFIR.

Les contrôles en détails de l'exploitation ont concerné un échantillon de 2,3% des pistes de débardage en 2017 (8% en 2016, 21% de 2009 à 2015, 17% dans toute l'UFP2). Les contrôles avec la nouvelle méthode donnent une assez bonne représentation de l'estimation des dégâts d'exploitation réels (Taux de dégâts moyen de 7.98 % pour 0,97 tiges/ha prélevées dans les échantillons contrôlés).

D'après la définition de déforestation donnée par la FAO des Nations Unies (FRA 2015)<sup>1</sup>, aucune déforestation n'a été enregistrée en 2017, autre que le « patch » provoqué par l'incendie qui s'est déclenché dans l'UFA (forêts à Marantacées) en 2016<sup>2</sup>.

### **Abattage**

Les objectifs de l'abattage contrôlé sont de :

- maximiser l'utilisation de la ressource naturelle, minimiser la perte de bois;
- minimiser les risques d'accidents en privilégiant la sécurité ;
- minimiser les dégâts au peuplement résiduel, les arbres d'avenir, par un abattage directionnel, quand cela est possible.

IFO a un système pour évaluer mensuellement la qualité d'abattage. Cette note de qualité est intégrée dans la prime des travailleurs. Environ 10% des souches par abatteur sont visités et notés chaque mois (20 souches/abatteur). Chaque fois que la note d'abattage diminue de façon significative, une action corrective est émise. Avec une note moyenne de **88 %**, l'abattage en 2017 était conforme avec les prescriptions EFIR. En raison des difficultés de reconstruction de l'entreprise, suite à l'incendie de Novembre 2016, la formation en abattage contrôlé de l'année 2017, a été reportée à 2018.

### **Infrastructures en forêt**

Pour les **parcs à bois** l'objectif des mesures EFIR est de minimiser la surface totale des parcs et limiter la surface individuelle du parc à 0,25 ha, sauf pour les parcs en fin de route (parc de vidange).

La taille des parcs à bois est directement liée au nombre de pieds débardés et aux types d'essences débardées sur le parc. En contrôles, un parc sur dix est mesuré en détails. Les autres parcs sont pointés au GPS, de telle sorte que l'ensemble des parcs dans l'AAC sont localisés (total de 418 parcs). Tous les parcs mesurés le long des routes sont inférieurs à 0,25 ha en 2017 et aucun parc en fin de bretelle mesuré, n'était supérieur à 0.25 ha.

**6 carrières** de latérite ont été ouvertes dans l'AAC 2017.

En ce qui concerne les **routes**, une distance de 69 km de routes principales, avec une largeur moyenne de 26,8 m (norme officielle de 33 mètres de largeur maximum), une distance de 146 kms de routes secondaires, avec une largeur moyenne de 20,8 m (norme interne de 26 mètres de largeur maximum), ont été construites sur l'AAC 2017. 8 digues ont été construites dans l'AAC 2017 (correspondant à un total de 2.5 kms). L'érosion a été relevée lors du monitoring sur quelques endroits (parcs, carrières et routes), et des travaux de réhabilitation ont été réalisés.

### **Monitoring de l'écosystème, des essences forestières et de la régénération**

Un **dispositif de placettes permanentes** a été installé dans l'UFA Ngombé les objectifs principaux de comprendre l'évolution globale de l'écosystème forestier à partir d'échantillons représentatifs et de mieux appréhender la dynamique et l'accroissement des essences commerciales et de l'Afrormosia.

<sup>1</sup> FRA 2015. *Termes et Définitions. Document de travail de l'évaluation des ressources forestières 180, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 2012, disponible en ligne : <http://www.fao.org/docrep/017/ap862f/ap862f00.pdf>*

<sup>2</sup> 'Expert group leads to better understanding of open Marantaceae Forests in the North of Congo', article disponible en ligne : <http://interholco.ch/News.3363.0.html>

Les placettes permanentes sont installées dans les quatre types principaux de forêts et couvrent 8 blocs de 9 ha chacun (72 ha). Les mesures se faisant tous les 3 ans, le 4<sup>ème</sup> comptage a commencé en fin 2016 et s'est achevé au 1<sup>er</sup> trimestre 2017. Avec ce dispositif, IFO participera à la 2<sup>nde</sup> phase du projet international Dynafor du CIRAD Forêt.

### **Faune**

En 2017, le nombre d'éco-gardes du PROGEPP Ngombé est resté stable par rapport à 2016 (30 personnes). Le personnel total du PROGEPP Ngombé (qui inclut les chercheurs de WCS) est actuellement 51 personnes. Quatre personnes ont été reprises dans la structure de WCS depuis 2016.

Dans l'AAC 2017, 1 Baï d'intérêt majeur, 1 Baï d'intérêt mineur, 1 éyanga et 4 clairières ont été identifiés avant le passage de l'exploitation. Dans l'AAC 2018, 1 baï d'intérêt majeur, 5 baïs d'intérêt mineur et 4 éyangas ont été identifiés en 2017. Toutes ces zones d'intérêt particulier pour la faune ont été protégées de l'exploitation. L'identification des Eyangas et des Baïs se fait en collaboration avec les chercheurs du PROGEPP Ngombé. Après confirmation ou non, de l'existence de Baïs ou d'Eyangas par les résultats de l'étude terrain, des mesures de protection sont prises et appliquées sur le terrain par les équipes d'exploitation. Un **suivi de la récolte de la faune** dans les villages Liouesso et Mokouangonda, sur la Route Nationale 2, est effectué par PROGEPP (WCS) depuis mi-2007<sup>1</sup>. Les quantités estimées par mois sont données en annexe. Ce suivi est réalisé 10 jours par mois dans chaque village.

En 2017, **aucune infraction** des employés de IFO relatives à la faune, notamment le transport de la viande de chasse, n'a été constatée.

### **Surveillance des feux dans l'UFA Ngombé**

Suite aux incendies survenus en février 2016 dans divers lieux de l'UFA Ngombé, en zones de forêts claires, une procédure de surveillance a été mise en place : notamment, des survols de l'UFA ont eu lieu régulièrement tous les 2-3 mois. Les résultats ont montré qu'au cours de l'année 2017, aucun feu significatif n'a été détecté dans l'UFA.

### **Activités industrielles**

Suite à l'incendie de novembre 2016, l'usine principale et l'Atelier de récupération ont repris leurs activités en début décembre 2016, l'usine de production de bois lourds a repris début février 2017. L'atelier de production de Lamellés - collés a repris en mi avril 2017.

En moyenne, 66 litres d'hydrocarbures/m<sup>3</sup> de débités sont utilisés à l'usine et 8,8 litres / m<sup>3</sup> de bois produit en forêt. Pour la production de bois en débités en total ceci correspond à environ 97 litres d'hydrocarbures/m<sup>3</sup>. Ce chiffre correspond à une émission d'environ 20% de CO<sub>2</sub> par rapport à la quantité totale de CO<sub>2</sub> contenue dans le bois (avec une densité moyenne de 0,7 tonnes/m<sup>3</sup>).

En 2017, 1'430 litres de biocides à base d'eau, conformes aux exigences du FSC, ont été utilisés pour le traitement des grumes afin d'éviter des pertes de bois à cause des insectes. L'export grumes a augmenté de 39% en 2017 par rapport à 2016 (autour de 40 000 m<sup>3</sup>)

## **3 LE RENDEMENT DES PRODUITS FORESTIERS ET LA CHAÎNE DE CONTRÔLE DU BOIS**

La production forêt a été de 193'247 m<sup>3</sup> en 2017, une diminution de -3% par rapport à 2014. Le volume exploité était 7,2 m<sup>3</sup> par ha. Le bois est scié dans les différentes unités de transformation à Ngombé avec un rendement global d'environ 30%. Toutes les productions de sciages et de grumes en 2017 sont certifiées FSC 100%.

<sup>11</sup> PROGEPP-PNOK, WCS, 2008, Rapport de suivi de la viande de brousse dans deux villages pilotes (Liouesso et Mokouangonda)

**Tableau 2 : Données de production de bois d'oeuvre**

Données de production	Unité	2014	2015	2016	2017	Δ 16-17
Quantité du bois récolté (volume net roulé)	m <sup>3</sup>	199 947	216 288	225 484	193 247	-14%
Quantité du bois exporté (grumes/débités)	m <sup>3</sup>	82 530	75 594	81 594	81 895	0%
Quantité du bois récolté par ha en forêt	m <sup>3</sup> /ha	6,9	10,7	9,1	7,2	-21%

#### 4 LES CERTIFICATS

En 2017, le 3<sup>ème</sup> audit de contrôle FSC initialement prévu en décembre 2017 a du être reporté à Janvier 2018, en raison des dommages, dus à l'incendie dans le site industriel. En 2018, IFO a changé de certificat de légalité RA-FLV, nouveau certificat en remplacement de RA-VLC (Janvier 2018 aurait du être le 2<sup>nd</sup> audit de surveillance pour RA-VLC). Dans son rapport final FLV, Rainforest Alliance n'a émis aucune demande d'action corrective et aucune observation. Pour la CoC, Rainforest Alliance n'a émis aucune demande d'action corrective et aucune observation. Pour FSC, dans son rapport de Janvier 2018, RA a émis 5 DAC mineures, 3 observations et 1 note.

Pour préparer le 3<sup>ème</sup> Audit FSC de surveillance en Janvier 2018, la société avait du résoudre 3 NC mineures, 2 observations et 3 notes.

#### 5 LES IMPACTS ÉCONOMIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

Les tableaux ci-dessous montrent les impacts économiques.

##### **Salaires des employés**

En 2017, au total IFO a payé **4.36** milliards de FCFA en salaires locaux, soit 6.6 Millions d'€ (4,4 milliards de FCFA en 2016, 4.1 milliards de FCFA ou 6,3 Millions d'€ en 2015, 3.8 milliards de FCFA ou 5.8 Millions d'€ en 2014). Les salaires ont globalement augmenté en 2016, par employé, en raison du changement du système de primes (harmonisation inter services de l'entreprise) qui a été appliqué en septembre 2016.

En 2017, le salaire, par employé IFO, était en moyenne de 253.260 FCFA, (386 €) soit 5 X plus que le salaire minimum en République du Congo. Le salaire minimum mensuel à IFO est de 162'000 FCFA (247 €), soit presque 3.2 fois le salaire minimum mensuel en République de Congo (50'400 FCFA) ou le salaire de la convention forestier (54'800 FCFA).

##### **Taxes payées**

Les taxes payées par IFO en 2017 étaient de **2,4** milliards de Fcfa. En particulier, l'augmentation en 2017 de 19% par rapport à 2014 est du à l'augmentation des prix mercuriales, et ainsi les taxes à l'exportation et la taxe d'abatage (l'application de l'arrêté N°22 717 qui révisait à la hausse les prix mercuriales).

##### **Coûts du volet social, du développement communautaire, de l'hygiène, de la sécurité et de l'environnement**

Les coûts du volet social et du volet environnemental, représentent une somme de **1,38 milliards de FCFA, soit 2,3 million €, en 2017**, sont en diminution par rapport à 2016 (-16%). Ceci a amené à plus de contributions dans le cadre du processus CLIP, des projets du FDL et d'autres contributions par IFO. Ainsi, le nombre de réunions avec les communautés a baissé fortement en 2017, 140, par rapport à 323 réunions en 2016.

La contribution volontaire de IFO aux salaires d'un coordinateur technique (jusqu'à mi 2017) et d'une comptable pour le FDL, se sont poursuivies. L'assistant technique ayant été victime d'un accident routier en Janvier 2017, son intérim est actuellement assumé par le personnel de la société.

**Tableau 3 : Impacts économiques**

Indicateurs économiques	2014		2015		2016		2017		Δ 16-17
	mio. XAF	'000 EUR	mio. XAF	'000 EUR	mio. XAF	'000 EUR	mio. XAF	'000 EUR	
<b>Salaires et bénéfices des employés IFO / <i>Employee wages and benefits</i></b>	3'830	€ 5'839	4'121	€ 6'282	4'406	€ 6'717	4 361	€ 6 649	-1%
Incl. produits pharmaceutiques	56	€85	81	€123	111	€169	56	€85	-50%
<b>Taxes, redevances et autres services / <i>Taxes / paiements to government</i></b>	<b>2'001</b>	<b>€ 3'051</b>	<b>2'342</b>	<b>€ 3'571</b>	<b>2'721</b>	<b>€ 4'148</b>	<b>2 383</b>	<b>3 633€</b>	<b>-12%</b>
Taxes et redevances forestières	611	€932	663	€1'010	894	€1'363	951	€1 450	+6%
Taxes à l'exportation	1'035	€1'578	1'227	€1'871	1'523	€2'322	1183	€1 803	-22%
Taxes à l'importation	77	€118	169	€258	140	€213	212	€896	+51%
Autres taxes/ services de l'admin.	278	€423	283	€455	164	€250	37	€57	-77%
<b>Développement communautaire, HSE, Aménagement forestier / <i>Community development, H&amp;S, Forest Management</i></b>	<b>1'127</b>	<b>€1'718</b>	<b>1'301</b>	<b>€1'984</b>	<b>1'641</b>	<b>€2'502</b>	<b>1 383</b>	<b>€2 326</b>	<b>-16%</b>
Fonds de développement local (FDL)	40	€61	43	€66	49	€74	58	€88	+18%
Hôpital et lutte contre le VIH/SIDA	204	€311	196	€299	270	€411	250	€381	-7%
Village, Camp des travailleurs et des cadres	485	€740	560	€854	633	€965	434	€662	-31%
HSE *	-	-	-	-	98	€149	128	€195	+31%
Service social, développement local*	-	-	-	-	121	€185	117	€178	-3%
Service Aménagement/Environnement	338	€516	367	€559	334	€509	273	€416	-18%
Ecogardes (gestion de la faune)	59	€90	135	€206	137	€209	123	€188	-10%

\* Depuis 2016, les coûts ont été séparés pour le service social (inclut dans l'aménagement avant) et le service HSE.

**Tableau 4 : Salaires moyens des employés IFO**

Salaire moyen des employés (IFO)	2014		2015		2016		2017		Δ 16-17
	XAF	EUR	XAF	EUR	XAF	EUR	XAF	EUR	
Salaire moyen des employés par mois	257'089	€392	265'299	€404	263'717	€402	253 260*	€386	-4%
Salaire minimum des employés par mois ( <i>salaire de base et avantages des employés, sans primes</i> )	113'840	€174	114'000	€174	122'600	€187	162'000	€247	+3%
% du salaire min. en RC, 50'400 FCFA, ou **de la Convention collective 54'180 XAF	226%		** 210%		** 226%		** 299%		

\* Concerné le salaire net pour tous les employés

## 6 LES IMPACTS SOCIAUX

Le tableau ci dessous montre en détails les impacts sociaux

**Tableau 5 : Impacts sociaux**

Indicateurs sociaux	Unité	2014	2015	2016	2017	Δ 16 - 17
<b>Employés IFO</b>						
Nombre d'employés IFO (fin de l'année)	Pers.	1 047	1 079	955	910	-5%
Nb. d'employés des entreprises en sous-traitance	Pers.	199	164	235	285	+18%
Nombre total	Pers.	1245	1243	1190	1195	0%
IFO A.T. avec incapacité temp. (1 jour)	nb. AT	34	29	30	5	-83%
mortel / avec incapacité temp de > 4 jours	nb. AT	0/ 43	0/ 132	0/ 155	0/ 111	-28%
IFO taux d'AT avec incap. temp. > 4 j. par 100 travailleurs	nb. /100	3.3	2.7	3.1	3.1	%
<b>Infrastructures sociales du site de Ngombé</b>						
Eau potable traitée pour la population	Mio. L.	121	106	96	92,7	-3%
Electricité fournie à la population* inclus camps des cadres**	MWh	906*	964*	1 027* 1 578**	1 072* 1 638**	+4%* +4%**
Logements construits pour employés		16	18	6+20(→2017)	20	
Logements réhabilités (cuisines, sanitaire...)		1	5	5	11	
Autres constructions: boucherie, économat, boulangerie, dispensaire,...		1 CSI 1 salle de lecture	3 salles de classe	1 logement enseignants	1 bâtiment DDEF 3 forages	
<b>Centre Médico Social (CMS) Ngombé</b>						
Consultations à l'hôpital IFO	Nb.	9 160	12 907	12 398	15 867	+28%
Patients à l'hôpital IFO (28 lits)	Nb.	604	544	658	682	+4%
Naissances vivantes par année	Nb.	352	291	297	308	+4%
Mortalité à la naissance (première année) ☑ 5% au niveau national		3%	3%	2%	2%	+7%
Vaccinations par année		1 877	2 238	1 946	1 710	-12%
<b>Consultation avec les communautés riveraines</b>						
Sites protégés dans l'AAC (sites sacrés, arbres, cimetières, campements, sources)	Nb.	6	21	71	57	-20%
Consultations avec la population: nb. de réunions	Nb.	212	197	324	140	-57%
nb. de participants	pers	5 433	5 003	8 982	3 838	-57%
Litiges résolus entre IFO et population	Nb.	26	6	9	4	-56%
Protéines alternatives à la viande de chasse :	tonnes	<b>41,9</b>	<b>48,6</b>	<b>62,4</b>	<b>43,0</b>	-31%
Boeuf	tonnes	18,2	14,7	18,8	13,5	-28%
Produits congelés	tonnes	23,7	33,9	43,6	29,5	-32%
Approvisionnement de Ngombé en Manioc	tonnes	<b>37,7</b>	<b>27,9</b>	<b>65,6</b>	<b>59,9</b>	-9%

### **Employés et sécurité au travail**

A la fin de 2017, IFO employait 910 travailleurs. Le nombre des employés de IFO et ses sous-traitants locaux est relativement stable, 1'195 en 2017 (1'190 en 2016 ; 1'243 en 2015).

Le taux d'incidence des accidents de travail (A.T.) est resté stable entre 2015 et 2017, autour de 3 A.T. par 100 employés (travaillant en plein temps). Il n'y a eu aucun A.T. mortel en 2017, et ce depuis 2014.

### **Infrastructures sociales**

Le campement des travailleurs de Ngombé reçoit gratuitement l'eau et l'électricité par IFO, avec presque 1 638 MWh d'électricité et environ 93 millions de litres de l'eau potable en 2017.

Différentes actions ont été effectuées pour améliorer les conditions de vie à Ngombé. Notamment l'entreprise a mis en place des campagnes périodiques de contrôle de la salubrité dans les camps des employés. Les travaux de construction dans le camp IFO à Ngombé, après avoir repris de manière normale depuis 2015, ont de nouveau été ralentis suite à l'incendie de Novembre 2016 : 20 logements neufs commencés en 2016, ont été terminés en 2017 et 11 logements ont été réfectionnés en 2017. La construction de 16 nouveaux logements a aussi été commencée en 2017 pour l'année 2018. Et ce, même si la crise financière de 2009 touche encore particulièrement le secteur bois.

Dans le cadre d'un programme d'alphabétisation des semi-nomades, la neuvième rentrée scolaire à l'école des Autochtones de Ngombé Carrefour, a eu lieu en Novembre 2017. Depuis le passage au régime public de l'école, IFO continue de soutenir le fonctionnement de l'école autochtone pour l'entretien du bâtiment, fourniture de l'équipement scolaire et fourniture aux écoliers d'un petit déjeuner ; ce qui stimule les enfants à venir régulièrement.

35 enfants ont rejoint le cycle normal à l'école publique à la rentrée scolaire de Novembre 2017 (soit 170 enfants depuis la rentrée scolaire 2010).

La bibliothèque de IFO est ouverte à tous les employés et à tous les élèves et à la population de Ngombé, afin de promouvoir l'éducation, la lecture et les loisirs par la connaissance. Pour renforcer la connaissance et l'ouverture sur le monde, en 2017, la bibliothèque a poursuivi les cours d'anglais et les cours d'informatique, accessibles à tous. Régulièrement d'autres activités ludiques et culturelles sont organisées dans cette structure : 8 activités extra ont été organisées en 2017 (olympiades des sciences et de la littérature, apprentissage de jeux, concours de poésie, etc). L'engouement manifeste pour la bibliothèque de Ngombé se confirme par l'accueil de 10'175 lecteurs/visiteurs en 2017 (10'425 en 2016).

Concernant ses obligations de son cahier des charges pour le développement local, IFO a livré le bâtiment de la Brigade de l'Economie Forestière à Mokéko, réalisation pour un montant total de 20 Mio.de et a réalisé 3 forages en compensation d'anciens forages non fonctionnels à Mokéko et Pikounda, pour un montant de 16 Mo. De ce fait, la société a clôt ses obligations légales du cahier de charges.



### **Centre Médico-social (CMS)**

Le centre médico-social de l'entreprise au village, dispose de 23 agents. En 2017, le personnel du CMS a fait 15 867 consultations, soigné 682 patients, vacciné 1 710 personnes et assisté 308 naissances vivantes. Le docteur et une équipe de pairs éducateurs d'IFO effectuent aussi des campagnes de sensibilisation continues concernant le SIDA/VIH, le paludisme et autres maladies.

Au 4<sup>ème</sup> trimestre, un médecin a quitté le Centre Médico Social. Le médecin chirurgien a pris la charge du CMS pour continuer à faire face aux opérations d'urgence. Les réfections du CMS, commencées en 2016, ont continué en 2017 : salle d'attente, réfection des façades des bâtiments.

Les coûts du CMS ont donc diminué en 2017, en raison en raison du départ d'un médecin et de l'ouverture d'un dispensaire public à Ngombé depuis la rentrée scolaire. Malgré l'ouverture de ce dernier, le nombre de visiteurs externes a encore augmenté en raison du fonctionnement partiel de ce dispensaire public.

#### ***Analyses de la qualité de l'eau potable distribuée par IFO***

La société effectue journalièrement des analyse d'eau, notamment, l'acidité/ Basicité ( $6.5 > x < 9$ ). IFO effectue aussi régulièrement des analyses de ses eaux de rejets, notamment la DBO (Demande Biochimique en Oxygène, qui est la quantité de dioxygène nécessaire aux micro-organismes aérobies de l'eau pour oxyder les matières organiques, au maximum de 25 mg/litre) et la DCO (Demande Chimique en Oxygène, qui est la quantité de dioxygène consommée pour oxyder les matières organiques).

Les normes utilisées par IFO sont celles fixées par l'Union Européenne, en l'absence de normes spécifiques en République du Congo.

Les analyses régulières des différents paramètres des eaux potables et des eaux de rejets, ont montré qu'en 2017, les valeurs sont restées en deça des seuils fixés par les normes européennes.

#### ***Sécurité alimentaire***

Pour les employés IFO et le site de Ngombé, la fourniture d'alternatives alimentaires à la viande de chasse, est importante. Pour mener à bien cette entreprise, IFO soutient les agriculteurs locaux et les commerçants, qui importent des bœufs et des produits congelés. Ces actions de soutien, en 2017, ont rapporté à Ngombé **43 tonnes de protéines animales** (poisson, bœuf et produits congelés) et 60 tonnes de manioc (malgré un arrêt des approvisionnements de manioc depuis fin octobre 2017). Dans les commerces (sous contrats avec l'entreprise), la société a mis en place un système de surveillance périodique des prix sur des denrées de base et a mis en place des campagnes de contrôle de la salubrité périodiques.

#### ***Consultation et sensibilisation des communautés locales et autochtones***

La population totale à l'intérieur de l'UFA Ngombé, comptant environ 85 villages et un 20<sup>aine</sup> de campements enregistrés, est d'environ 6 000 personnes. En 2017, 140 réunions de sensibilisation et de concertation ont été organisées par l'équipe sociale IFO et des réunions ont eu lieu, en coopération avec WCS (Wildlife Conservation Society) et les éco-gardes du PROGEPP. La baisse du nombre de réunion en 2017 est due au moindre nombre de villages concernés par l'AAC 2017. Cependant, l'augmentation de la contribution financière de IFO pour le FDL s'explique, d'une part, par la réhabilitation de la route Attention – Lengoué, d'autre part, par les projets spécifiques pour obtenir le CLIP (Consentement Libre et Informé au Préalable) pour l'exploitation de l'AAC 2017 (voir § 3).

Les réunions ont porté principalement sur l'élaboration de micro projets communautaires, la Cartographie participative, les impacts de l'exploitation forestière dans l'AAC, la gestion des litiges/requêtes, les règles de gestion de la faune, la tenue de réunions de la plateforme de concertation. Pour la neuvième année consécutive, 1 réunion de Plateforme de concertation a eu lieu en mars 2017. Environ 50 représentants des villages, des autorités et IFO se sont réunis pendant 2 journées, pour discuter les sujets sociaux et environnementaux.



En 2017, il y a eu 4 litiges avec IFO (voir tableau ci-dessous). L'ensemble de ces litiges a été résolu, grâce à une consultation participative permanente avec les communautés respectives des cultivateurs concernés.

En plus quatre litiges ont été rapportés à IFO depuis les communautés locales et populations autochtones, qui ne concernent pas IFO, mais les écogardes du PROGEPP et du Parc National d'Odzala Kokua (PNOK). Ils concernent les accusations suivantes : entrée dans les maisons sans autorisation spécifique avec soupçon de présence d'armes de guerre ou des espèces protégées, deux destructions de campement de chasse actif, confiscation des espèces non-protégées (mais chassées sans autorisation), conflit entre les écogardes et la population. Le PROGEPP et le PNOK ont discuté ces litiges avec les populations en directe.

Pour aider le PROGEPP, une formation sur le respect des droits de l'homme est organisée chaque deux ans par IFO et le PROGEPP.

**Tableau 6 : Détail des litiges soulevés par les cultivateurs affectés et résolus par IFO**

N° / Date	Nature du problème	Examen du problème	Décisions	Clôture du problème
1 / 19.01.17	Dégât d'un champ par un engin IFO	L'engin IFO avait réalisé un travail d'aménagement sur le site IFO (propriété IFO)	La réalisation des travaux n'ayant causé aucun dégât, les deux parties se sont accordées qu'aucune indemnisation ne sera payée pour ces travaux d'entretien et pour l'intérêt public	OUI
2 / 10.05.17	Aménagement du site IFO (propriété IFO) pour autre utilité	Présence d'anciennes cultures abandonnées	Pas de cultures présentes et donc pas d'indemnisation nécessaire	OUI
3 / 10.06.17	Aménagement du site IFO (propriété IFO) contenant les cultures	Procéder à la quantification des cultures existantes	Affectation d'indemnités de dédommagement pour chaque cultivateur (à partir des tarifs légaux)	OUI
4 / 06.08.17	Zone d'épandage de la matière solide des eaux usées sur un site de propriété IFO	Rencontre entre IFO et la communauté voisine	Une nouvelle zone d'épandage a été identifiée et ce nouveau site a été aménagé	OUI

#### ***Protection des sites avec une importance particulière pour les communautés locales***

Pour l'AAC 2017 (Assiette Annuelle de Coupe), 57 sites importants, pour les communautés locales et peuples autochtones, ont été identifiés. Avant chaque mise en exploitation d'une AAC, ces sites importants sont identifiés, cartographiés avec les populations, puis protégés. Ensuite, ces sites particuliers sont intégrés sur les cartes opérationnelles de l'exploitation pour que chaque opération d'exploitation les préserve. Après l'exploitation de l'AAC, une mission de contrôle est effectuée, en commun avec l'équipe sociale IFO et les guides des villages concernés par chaque site à préserver. Aucun site de l'AAC 2017 n'a été perturbé.

#### ***Fond de développement local (FDL)***

Depuis 2009 jusqu'en 2017, 151 micros projets/dons ont été financés par le FDL, pour un montant total de 218,5 Mo de FCFA pour les micro-projets (409 Mo de FCFA ont été versé dans le compte du FDL inclus l'année 2007 jusqu'en 2017). En dehors du FDL, IFO a contribué encore en argent et en nature (bois en débités avec transport vers les villages).